

académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines
éducation
nationale

Ecole JACQUES PREVERT
Rue de la Cimballé
78760 Jouars-Pontchartrain

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 1
en date du 07/11/2019

Education Nationale

Présents :

Directrice: Mme Peres

Enseignants :

Mme Bigot
Mme Blineau
Mme Bristeau
Mme Cintas
Mme Dabadie
Mme Dancer
Mme Delcroix
Mme Garrigues
Mme Gibert
Mme Henry
Mme Lallemand
Mme Lapchin
Mme Palvadeau
Mme Perot
Mme Pommaret
Mme Seco
Mme Yon

Absent(s) excusé(s) :

Mme Allora IEN

Parents d'élèves

Présents :

AAPE :

Mme Gonzalvez
Mr Defrance
Mme Latroy
Mme Marée
Mme Meric
Mme Métayer
Mme Mogliati
Mr Tuzi

FCPE :

Mme Bompont
Mme Zaganjor

Absent(s) excusé(s) :

AAPE :

Mme Courvoisier
Mme Dias
Mme Richard

FCPE:

Mme Ferrer
Mme Manceau Philippot
Mme Pereira

Commune

Présents :

Le Maire: Mr Lemoine
Coordinateur mairie: Mr Merlin

Absent(s) excusé(s) :

Désignation du secrétaire de séance : Mme Dancer
Début du conseil : 18h30

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Présentation des membres du conseil d'école.

Rappel du rôle et des compétences du conseil d'école.

- Sur proposition du directeur d'école, il adopte le projet d'école, vote le règlement intérieur.
- Il donne son avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration, la protection et la sécurité des enfants, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- Il est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

Résultats des élections de la rentrée 2019

16 sièges à pourvoir	Rentrée 2019	Rentrée 2018
Nombre d'inscrits	661	659
Nombre de votants	318	324
Bulletins blancs ou nuls	21	09
Suffrages exprimés	297	315
Taux de participation	48,11	49,17
AAPE	211 suffrages 11 sièges	200 suffrages 10 sièges
FCPE	86 suffrages 5 sièges	115 suffrages 6 sièges

Tête de liste de l' AAPE : Mme Gonzalvez

Tête de liste FCPE Mme Bompont

Prochains scrutins électoraux

Organisation des élections des représentants de parents au conseil d'école :

Article 1 de l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école :

Le troisième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes : « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Le conseil d'école est consulté et vote à l'unanimité l'organisation des élections des représentants de parents exclusivement par correspondance à compter de l'année scolaire 2020- 2021

Règlement intérieur

Quelques modifications du règlement intérieur conforme au règlement type départemental sont proposées aux représentants de parents et à la municipalité.

Admission et scolarisation : Présentation des deux types de PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
PAI alimentaire ou PAI non alimentaire

Règles de vie à l'école : Rappel de l'interdiction d'utilisation du téléphone portable dans l'école

Rappel du dispositif de lutte contre le harcèlement mis en place dans l'école

Règlement approuvé à l'unanimité.

RENTREE SCOLAIRE 2019

Effectifs et répartition des classes

Classe	Enseignant(s)	Effectif
CP	Mme Bigot	27
CP	Mme Dabadie	28
CP	Mme Henry	27

CE1	Mme Bristeau/ Mme Gibert	25
CE1	Mme Seco	25
CE1	Mme Clavreul/ Mr Lallemand	26
CE2	Mme Cintas/ Mme Gibert	29
CE2	Mme Danguillaume/ Mme Gibert	29
CE2/CM2	Mme Garrigues	22 (8 CE2+14CM2)
CM1	Mme Lapchin	26
CM1	Mme Perot/ Mme Dubois	25
CM1	Mme Yon	27
CM2	Mme Blineau	30
CM2	Mme Palvadeau	30
CM2	Mme Pommaret	30
ULIS	Mme Dancer	12 en classe d'inclusion

A noter : Le dispositif Ulis concerne 12 élèves qui sont comptabilisés dans leur classe d'inclusion. Pour la rentrée 2020, 104 départs sont prévus en CM2 et 75 élèves sont annoncés de l'école maternelle. Les effectifs seront donc en diminution sauf arrivée de nouveaux habitants sur la commune. Monsieur le Maire précise qu'il n'y aura pas de livraison de nouveaux programmes immobiliers pour la rentrée 2020.

L'école compte 5 AESH (Aide aux Elèves en Situation de Handicap) appelées aussi AVS

(4 AESH s'occupent de 8 élèves, et 1 AESH est rattachée au dispositif ULIS)

Répartition des élèves dans le dispositif ULIS : 5 élèves en CM2 ; 1 élève en CE2 ; 2 élèves en CE1.

Temps partiels et absences

A la demande des fédérations, des précisions sont données sur le fonctionnement des temps partiels :

- Mme Gibert complète les services de Mmes : Bristeau (lundi) ; Yon (mardi) ; Palvadeau (jeudi) ; Danguillaume (Vendredi)
- Mme Delcroix complète le mi-temps de Mme Cintas
- Mme Dubois complète la décharge de classe de Mme Perot maître formateur
- Mme Clavreul et Mr Lallemand travaillent en alternance toutes les 3 semaines dans le cadre de leur année de formation.

A noter : Mr Héliot est en arrêt de travail. Mme Blineau assure ce remplacement.

Evaluations CP/CE1

Les enseignantes de CP et de CE1 présentent les modalités des évaluations qui ont eu lieu du 16 septembre au 27 septembre. Ces évaluations doivent permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques en fonction des acquis et des difficultés des élèves en français et en mathématiques. Il y aura une autre session d'évaluation en janvier pour les CP. Mme Allora, Inspectrice de la circonscription de Beynes est venue dans les classes de Mmes Dabadie en CP et de Mme Seco en CE1 pour observer ces passations.

En CP les items les plus échoués sont

- En français, reconnaître des lettres, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent, comprendre des mots lus par l'enseignant.
- En mathématiques : associer un nombre à une position ; comparer des nombres ; écrire des nombres entiers.

En CE1 les épreuves de lecture orale ont été bien réussies. Le positionnement des nombres et la résolution de problèmes ont posé plus de difficultés aux élèves. Les élèves à besoin et fragiles peuvent être suivis par le Réseau d'aide, peuvent aussi bénéficier d'APC (Aide Personnalisée Complémentaire) ou d'un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative)

Une réunion individuelle a été proposée à toutes les familles dont les enfants ont montré des difficultés lors de ces évaluations. Un bilan leur a été restitué.

Pour toutes les autres familles, le bilan personnel de ces évaluations leur sera restitué lors des réunions de parents et la remise du LSU (Livret Scolaire Unique).

Communication avec les familles

Le Livret scolaire du premier semestre sera remis aux parents et explicité pendant les réunions individuelles qui se dérouleront du 20 au 26 janvier. Il pourra être consulté sur internet par FranceConnect ou par auto inscription selon une procédure qui sera explicitée aux familles. Il n'y aura pas de notification par l'école car cela imposerait de distribuer un autre code aux familles en plus des codes utilisés pour l'ENT.

Mise en place de ENT

L'Espace Numérique de Travail s'est mis en place au retour des vacances d'octobre. Il y a eu plusieurs dysfonctionnements qui ont fait l'objet d'un ticket Itop pour rendre cet espace numérique opérationnel. Il reste encore des problèmes à résoudre.

Les codes d'accès ont été redistribués à toutes les classes pour les parents comme pour les élèves.

Les blogs de classe sont en service ainsi que le cahier de texte et le cahier de liaison.

PROJET D'ECOLE

Les projets de classe

En lien avec le projet d'école, plusieurs classes sont engagées dans un projet chorale.

Mme Gibert réunit les classes de CE1 les lundis après-midi pour cette activité.

Travail d'écoute, activité corporelle et chants en lien avec le développement durable.

Les classes de CM1 se joindront à ce projet à partir de janvier.

Les Classes de CP de Mmes Bigot et Dabadie travaillent avec l'aide d'une intervenante extérieure bénévole et chef de chœur sur le thème du cirque. Exercices d'intonation et de rythmique.

La classe ULIS de Mme Dancer met en place un projet « Classe d'eau » avec la classe Uis de Rambouillet. 2 journées de visite à la bergerie de Rambouillet avec observation des canaux, construction de petits bateaux, l'eau à la ferme (observation des animaux, de la faune et de la flore). Sensibilisation au gaspillage de l'eau. Préparation d'une petite exposition et délivrance d'un diplôme.

Les classes de Mmes Bristeau, Seco, Clavreul et de Mr Lallemand participent à un projet développement durable. Au programme respect et protection de l'environnement ; Eco-gestes applicables dans le quotidien.

Projet multidisciplinaire (Sciences, éducation morale et civique, littérature, chorale et arts visuels)

Mr Merlin précise les projets avec le Chep (Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion)

engagés par la municipalité. Des carrés potagers ont été disposés sur chaque bâtiment de l'école.

Deux stagiaires, étudiants du centre horticole, viendront travailler avec les classes de CE1 et proposeront des visites sur le parcours pédagogique aménagé par la municipalité sur la commune d'Ergal.

Des thématiques sur le développement durable seront aussi développées dans le plan mercredi en lien avec les animateurs du périscolaire.

Les classes de CM1 de Mmes Lapchin, Perot, Yon s'engagent dans un projet golf.

Prêt de matériel par l'association USEP, visite d'un golf (Golf de Jardy ou golf de St Quentin)

Travail sur trois axes : sportif, culturel, citoyen.

A noter : les enseignantes ont suivi une formation.

La classe de Mme Henry reconduit son projet de spectacle entre les élèves de sa classe de CP et la classe de 6^{ème} de Mme Godin.

Au programme : Chant, danse, mime poésie et magie.

Le professeur de musique du collège se joint au projet.

Les classes découvertes 2020

Les classes de CP de Mmes Bigot, Dabadie, Henry organiseront une classe découverte « cirque » du 11 mai au 15 mai 2020 au château de Menilles à 60km de Jouars Pontchartrain .

Il n'y aura que les 3 classes de l'école dans le château qui se trouve dans un vaste parc fermé.

Des activités cirque seront proposées aux enfants tout au long de la semaine avec des visites, des ateliers...

La municipalité participe au financement de ce projet et met à disposition de l'école deux animateurs pour accompagner les classes dans le cadre du PEDT (Plan Educatif De Territoire)
Le programme détaillé et toutes les informations nécessaires seront donnés aux familles.

Les liaisons maternelle/ collège

Liaison maternelle :

Les CP vont se rendre à l'école maternelle pour lire des textes aux Grandes sections.

Les CP travailleront la lecture à haute voix devant un public et les Grandes sections apprendront à restituer une histoire

A partir de février, deux fois par semaine et sur six semaines, les Grandes Sections viendront par groupe de 5 dans les classes de CP pour des séances d'étude de sons (encodage et décodage)

Liaison collège :

Le premier conseil école/ collège aura lieu le lundi 18 novembre.

Les professeurs de l'école élémentaire et les professeurs de collège pourront aussi se rencontrer lors des stages inter-degrés. Chaque classe de CM2 s'associe avec une classe de 6^{ème} et sera reçue au collège en janvier/ février. Partenariat en histoire/ géographie, EPS, anglais.

La journée d'accueil au collège en fin d'année est reconduite (½ journée de sport ; pique- nique ; ½ dans les classes de 6^{ème} pour les CM2)

Décloisonnement et apprentissage des langues

Les classes de CM2 et les classes de CM1 ont mis en place des décloisonnements, 3 fois par semaine pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences.

Mmes Pommaret et Perot enseignent l'histoire, Mmes Blineau et Lapchin la géographie, Mmes Palvadeau et Yon les sciences.

L'enseignement de l'allemand se poursuit dans les classes de CM2. Mmes Garrigues et Palvadeau habilitées pour cet enseignement interviennent (2 séances par période) pour sensibiliser les élèves et leur permettre s'ils le souhaitent de s'engager dans le choix de l'allemand en complément de l'anglais en classe de 6^{ème}. Il y a un thème différent pour chaque séance et réactualisation des acquis précédents.

L'école accueille cette année une assistante d'anglais Mme Mégane Klak.

Elle apporte une aide à l'enseignant dans le travail oral (apprendre une comptine, lire un livre etc...)

Elle intervient sur les classes de CM2 et de CP

SECURITE DES ELEVES ET DES PERSONNELS

Actions de sensibilisation et de prévention

Les permis piéton est reconduit comme l'année dernière avec l'aide de la police municipale.

Un travail à partir de documents numériques est proposé aux enfants suivi d'une mise en pratique et d'un test final. Remise des diplômes par Monsieur le Maire

Un permis internet va être mis en place cette année avec l'aide de la BPDJ et de la gendarmerie de Jouars-Pontchartrain. Ce permis s'adressera aux élèves de CM2.

Travail autour du danger des écrans et test final avec la gendarmerie.

Les classe de CM2 sollicitent à nouveau Mme Martin, infirmière scolaire pour la reconduction de ses interventions sur le thème de la puberté. Les parents d'élèves demandent une intervention bucco-dentaire Mais cela semble avoir été déjà proposé pour les Grandes Sections.

Prévention des conflits :

Le travail se poursuit. L'école (les membres du Réseau d'Aides et la directrice) participe au groupe de travail de la circonscription pour la prévention des situations d'intimidation

Il s'agit de renforcer l'identification et la prise en charge des situations de harcèlement. Le règlement intérieur apporte les précisions nécessaires.

Bilan du PPMS intrusion

Un PPMS Intrusion a eu lieu le 08 octobre 2019. Le scénario retenu a été une intrusion dans la cour de JP3. Les élèves des bâtiments JP1 et JP2 se sont sauvés tandis que les élèves du bâtiment JP3 se sont cachés. Cet exercice a eu lieu en présence d'observateurs mairie, gendarmerie, police municipale. Les familles avaient été averties de cet exercice.

Quelques problèmes ont été notés :

- Difficulté à obtenir le silence au-delà de quelques minutes par les enfants
- Pas de rideaux dans la classe n°302 en JP3 et il est possible de voir les enfants par l'extérieur.
- Téléphone fixe à installer de chaque côté dans les deux couloirs du bâtiment JP2

A noter : les logements de fonction situés dans l'enceinte de l'école procurent des entrées et sorties tout au long de la journée. Peut-être pourrait-on envisager un gardien pour tout le groupe scolaire
Monsieur Le Maire précise qu'un système d'alarme avec différentes sonneries selon le danger identifié est en cours d'installation. Une formation est prévue pour le personnel utilisateur.

La canicule 2019 a été difficile à gérer avec des salles de classes exposées au sud et des cours sans ombrage. Il est très compliqué de gérer ces épisodes de canicule en l'absence de critères précis comme un seuil de température à ne pas dépasser. Le directeur d'école ne peut prendre l'initiative de fermer les locaux. Par contre, Madame Peres demandera systématiquement la fermeture de l'école aux autorités compétentes en cas de situation future de canicule.

Les parents d'élèves questionnent Monsieur Le Maire sur les actions de prévention qui pourraient se mettre en place.

Mr Lemoine précise qu'il y aura des pièces rafraîchies où les enfants pourront se rendre lors d'une canicule (médiathèque, salle du conseil, salles du périscolaire).

Les 7 salles de classes qui vont être créées en 2020 seront, elles aussi, rafraîchies.

Les travaux dans l'école

- Réfection et rénovation du sol de la classe Ulis
- Révision du système de chauffage
- Installation d'une sonnette au portail de JP2
- Réfection des plafonds avec des LED dans la salle des maîtres et dans la classe 312
- Aménagement des toilettes. Rehaussement des cloisons à prévoir

Les parents remercient la municipalité pour la création de la zone bleue et le parking côté maternelle.

Il est difficile de réaliser la rampe handicap afin de contourner les escaliers de JP3.

Beaucoup de clés ne fonctionnent pas. Il faudrait changer les canons mais cela s'avère compliqué car il y a de nombreuses portes dans l'école

A noter : les couloirs de JP2 vont être repeints, les fenêtres de JP3 vont être changées.

SORTIES SCOLAIRES

Planning et prévisions

13/12/2019:

Visite du musée archéologique de Saint Germain par les classes de CE2 de MMmes Gibert et Delcroix

10/01/2020 :

Spectacle de marionnettes à la Barbacane par les classes de CE1 de Mmes Bristeau et Seco

21et 23/04/2020

Bergerie de Rambouillet classe Ulis de Mme Dancer pour le projet classe d'eau

Janvier/ février

Spectacle de la compagnie garde fou au foyer rural pour tous les enfants

Maison Jean Monnet

La mairie met des bus à la disposition de l'école pour les classes qui souhaiteraient visiter la maison Jean Monnet. Des rendez vous vont pouvoir être fixés. L'école remercie la commune pour cette initiative.

Coopérative scolaire

Pour l'année scolaire 2019-2020 :

Présidente Mme Palvadeau, secrétaire Mme Garrigues et mandataire local Mme Peres.

En septembre 2019 la coopérative disposait de 12 310€ avant encaissement des dons.

Rappel : Les dons sont à régler par chèque uniquement. Pas d'argent liquide dans l'école

En fonction du budget dont dispose l'école, financement de diverses activités et sorties scolaires.

A noter un budget bus est alloué à l'école par la municipalité.

Toutes les classes disposent du même budget prévisionnel.

Les classes cirque ne sont pas financées par la coopérative scolaire.

Les commandes de photos sont en cours jusqu'au 30 novembre. Les photos seront livrées en décembre.

Les Ecoles Chartripontaines

Mr Defrance représente les écoles chartripontaines en fête.

8 personnes composent cette année le bureau.

L'école remercie l'association pour le don de 5 425€ qu'elle a fait à la coopérative scolaire l'année dernière.

La kermesse de fin d'année aura lieu le samedi 20 juin 2020.

Il n'est pas possible d'organiser un bal traditionnel dans la cour de JP4.

L'école reconduit le principe d'un spectacle dans la cour de JP3 avant le début de la kermesse.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 05 mars à 18h30 en salle polyvalente de JP3.

La séance est levée à 20h50

Signature du président du conseil d'école

Dominique PERES



Signature du secrétaire de la séance

Nathalie DANCER

